

4 mai 2026

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, le lundi 4 mai 2026 à 19h30, à laquelle sont présents M. Steve Roy, Mme Marlyne Gobeil, M. Stéphane Panosky, Mme Cathy Bishop formant quorum sous la présidence de M. Éric Pariseau

Mme Geneviève Boutin, directrice générale, greffière-trésorière agit à titre de secrétaire d'assemblée.

M. Éric Pariseau constate le quorum et ouvre la séance.

Il est proposé par M. Stéphane Panosky appuyé par M. Steve Roy d'adopter l'ordre du jour en retirant le point 11. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire 7 avril 2026
4. Adoption des états financiers 2025
5. Adoption des comptes à payer
6. Adoption des comptes relatifs à la délégation de pouvoir de la direction générale
7. Dépôt confirmation paiement déduction à la source
8. Période de questions sur les comptes
9. Rapport des élus
10. Avis de motion et présentation règlement 466 modifiant la tarification des boues 2026
11. Résolution offre de service Techni-Consultant : remplacement des conduites pluviales
12. Résolution augmentation salaire Annette Rossier
13. Résolution offre de services juridiques
14. Résolution Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie
15. Résolution remplacement toit de l'usine d'eau
16. Avis de motion et présentation règlement 467 concernant la gestion contractuelle
17. Résolution autorisation entrée de cour, Jessika Lemieux Guérard / Yan Gauthier
18. Résolution contrat Sogetel
19. Varia
 - a. Rappel Élection partielle
 - b. Dépôt certificat formations des élus
 - c. Lettre appui Agri-Esprit : demande Coop Notre-Dame-de-Ham
20. Correspondance diverse
 - a. Fondation CLSC Suzor-Côté
 - b. Orivage
21. Période de questions
22. Clôture et levée de la séance

Les personnes élues ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2026 et confirmant en avoir pris connaissance, on en dispense la lecture. L'adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 avril 2026 est proposée par M. Steve Roy, appuyée par Mme Marlyne Gobeil. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2025

M. Serge Leblanc, comptable, fait la présentation des états financiers 2025. La municipalité termine l'année avec un déficit de 281\$ et un surplus accumulé de 192 783\$.

L'adoption des états financiers 2025 est proposée par M. Steve Roy, appuyée par Mme Marlyne Gobeil. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

QUESTIONS SUR LES ÉTATS FINANCIERS

M. Réjean Dupras demande si la situation de la municipalité est stable et bien contrôlée.

M. Réjean Dupras demande si nos financements sont affectés par le taux d'intérêt de nos emprunts.

ADOPTION ET PAIEMENT DES COMPTES

Le montant du compte en banque s'élève au 30 avril 2026 à 240 973.77\$.

L'adoption des comptes est proposée par M. Steve Roy, appuyée par Mme Marlyne Gobeil. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

#	Fournisseurs	Description	Remb/Subv	Montant
1	Signoplus	affichette numéro de porte		86,23 \$
2	Buropro, 101,34\$	papeterie		19,27 \$
		papier		82,07 \$
3	Terrapro Agriculture	huile hydraulique		332,81 \$
4	Bionest	inspection annuelle	remb citoyens	2 135,70 \$
5	Sébastien Picard	lumière pont St-Philippe		179,18 \$
6	Charest, 1359,69\$	chaîne		1 115,20 \$
		fixation		36,56 \$
		boyau, actionneur		207,93 \$
7	Excavation Marquis Tardif	travaux ponceau, réparation rangs		4 024,79 \$
8	Hydraulique Vigneault	cylindre, adaptateur, coude		332,50 \$
9	Poste Canada	journal		41,06 \$
10	Hydro-Québec	lumière de rue		157,30 \$
11	Planage expert	balayage de rue		4 263,27 \$
12	Eurofins, 490,96\$	analyse		389,20 \$
		analyse		101,76 \$
13	MRC Arthabaska, 4666,80\$	traitement matière résiduelle		1 354,88 \$
		transport matière résiduelle		2 766,70 \$
		vidange fosse septique	remb. citoyens	545,22 \$
14	Gaudreau	bacs bruns		486,17 \$
15	Sogetel	internet	remb. citoyens	869,21 \$
16	Alain René	surveillance internet	remb. citoyens	648,17 \$
			Total:	20 175,18 \$

DÉPÔT DES COMPTES RELATIFS À LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

La liste des comptes relatifs à la délégation de pouvoir de la direction générale est déposée.

L'adoption des comptes est proposée par M. Stéphane Panosky, appuyée par Mme Marlyne Gobeil. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

1	CNH Capital Canada	versement crédit-bail tracteur		2 666,90 \$
2	Canac	poignée de porte		57,45 \$
3	Julie Gagnon	cadeaux bénévoles		560,00 \$
4	Amazon	système de classeurs		45,98 \$
5	Canva	licence 2026, logiciel de conception		149,99 \$
6	Mario St-Cyr	allocation camion et cellulaire		496,62 \$
7	Patricia Joseph	heure du conte		170,00 \$
8	Gilles Leblanc	1er versement entretien terrains municipaux		500,00 \$
9	Serrurier Beaudoin et fils	cadenas et clef local des jeunes		51,06 \$
10	GLS	transport analyse		55,33 \$
11	Hydro-Québec	lumière de rue		156,54 \$
12	WalMart	soirée bénévole		24,29 \$
13	Coop Notre-Dame-de-Ham	soirée bénévole		16,82 \$
14	Jambonnière	soirée bénévole		34,58 \$
15	IGA	soirée bénévole		142,28 \$
16	Super C	soirée bénévole		304,83 \$
17	Dollorama	soirée bénévole		33,06 \$
18	Karine Villeneuve	ménage		399,50 \$
19	Comité récréatif N.D.H. inc	breuvage, soirée bénévole		109,22 \$
20	Employés			14 111,18 \$
			Total:	20 085,63 \$

DÉPÔT DE LA CONFIRMATION DES PAIEMENTS DES DÉDUCTIONS À LA SOURCE

Mme Geneviève Boutin dépose les rapports et la preuve de paiement des déductions à la source datée du 30 avril 2026 et payée le 1er mai 2026.

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES

Mme Sonia Roberge souhaite connaître le nombre de bacs bruns achetés auprès de Gaudreau.

RAPPORT DES ÉLUS

M. Éric Pariseau mentionne que la Régie diffuse de l'information sur les feux à ciel ouvert et les restrictions en vigueur.

Mme Geneviève Boutin mentionne que la rotation des livres a eu lieu à la bibliothèque.

Mme Marlyne Gobeil mentionne qu'une consultation publique aura lieu sous peu pour le développement de la zone résidentielle.

M. Stéphane Panosky remercie les bénévoles qui s'impliquent dans le milieu et mentionne que la fête des bénévoles a été un succès.

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE
RÈGLEMENT NUMÉRO 466 MODIFIANT LES TAUX
APPLICABLES POUR LES VIDANGES DES BOUES DE FOSSE
SEPTIQUE POUR L'ANNÉE 2026**

Avis de motion et présentation du projet de règlement donné par M. Steve Roy que lors d'une prochaine séance du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham, sera présenté pour adoption le règlement numéro 466 fixant les taux établissant la tarification applicable à la vidange des boues de fosses septiques pour l'année 2026. Séance tenante, en vertu des dispositions de l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), il dépose un projet de ce règlement, dont copie a été remise aux membres du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

Également, une copie de ce projet de règlement est annexée au présent avis de motion pour en faire partie intégrante.

**RÉSOLUTION OFFRE DE SERVICE TECHNI-CONSULTANT :
REMPLACEMENT DES CONDUITES PLUVIALES**

Point reporté

**2026-05-04-01 RÉSOLUTION AUGMENTATION DE SALAIRE
ANNETTE ROSSIER**

Il est proposé par M. Stéphane Panosky et appuyé par Mme Marlyne Gobeil d'adopter l'augmentation de salaire proposé à Mme Annette Rossier. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2026-05-04-02 RÉSOLUTION OFFRE DE SERVICE JURIDIQUE

Il est proposé par M. Steve Roy et appuyé par Mme Marlyne Gobeil d'accepter l'offre de service de Morency société d'avocats au montant de 600\$ pour l'année 2026. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**2026-05-04-03 RÉSOLUTION JOURNÉE INTERNATIONALE
CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE**

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

Il est proposé par M. Stéphane Panosky et appuyé par Mme Cathy Bishop de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ des conseillers présents

2026-05-04-04 RÉSOLUTION OFFRE REMPLACEMENT TOIT DE L'USINE D'EAU

Il est proposé par MME Marlyne Gobeil et appuyé par M. Steve Roy d'accepter l'offre Toiture pas l'eau inc au montant de 8 830\$ avant taxes afin de faire le remplacement du toit de l'usine d'eau. La dépense sera payée à même les surplus non affectés. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 467 CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE

Avis de motion et présentation du projet de règlement donné par M. Steve Roy que lors d'une prochaine séance du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham, sera présenté pour adoption le règlement numéro 467 CONCERNANT LA GESTION CONTRACTUELLE. Séance tenante, en vertu des dispositions de l'article 445 du *Code municipal* (RLRQ, c. C-27.1), il dépose un projet de ce règlement, dont copie a été remise aux membres du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

Également, une copie de ce projet de règlement est annexée au présent avis de motion pour en faire partie intégrante.

2026-05-04-05 RÉSOLUTION AUTOIRSATION DE COURS, JESSICA LEMIEUX GUÉRARD

Il est proposé par M. Steve Roy et appuyé par M. Stéphane Panosky d'autoriser l'implantation d'une cour portante l'adresse 34 chemin St-Philippe conditionnelle à l'implantation d'une voie d'accès conforme à la voie publique, soit à une distance de 7.5m du chemin Leblanc et que la voie d'accès et l'allée menant à la propriété devront être carrossables, déneigées et accessibles en tout temps. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2026-05-04-06 RÉSOLUTION CONTRAT SOGETEL

Il est proposé par M. Steve Roy et appuyé par Mme Cathy Bishop de renouveler l'entente de Sogetel au tarif mentionné. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

VARIA

RAPPEL ÉLECTION PARTIELLE

Mme Geneviève Boutin fait un rappel des principales dates en lien avec les élections partielles.

DÉPÔT DES CERTIFICATS DE FORMATION DES ÉLUS

Mme Geneviève Boutin dépose les certificats de formation des élus municipaux.

2026-05-04-07 LETTRE D'APPUI COOP NOTRE-DAME-DE-HAM

Il est proposé par M. Steve Roy et appuyé par M. Stéphane Panosky d'appuyer le dépôt de la demande de la Coopérative de solidarité de Notre-Dame-de-Ham et d'agir à titre de partenaire municipal. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE

2026-05-04-08 FONDATION CLSC

Il est proposé par Mme Cathy Bishop et appuyé par Mme Marlyne Gobeil d'octroyer un don de 50\$ à la fondation CLSC Suzor-Côté. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2026-05-04-09 ORIVAGE

Il est proposé par Mme Marlyne Gobeil et appuyé par M. Stéphane Panosky d'octroyer un don de 50\$ à Orivage. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Mme France Desrosiers souhaite avoir accès au plan de la zone résidentielle.

M. Réjean Dupras mentionne que certains citoyens n'ont pas accès à internet et qu'il faudrait diffuser l'information sur les interdictions de feu à ciel ouvert.

M. Réjean Dupras mentionne que le 2^e rang sud est difficilement praticable.

Clôture et levée de l'assemblée.

Il est proposé par M. Steve Roy et appuyé par M. Stéphane Panosky de lever la séance du 7 avril 2026 à 20h10. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Le pro-maire, par la signature du présent document, est en accord avec les résolutions et ne pose pas son veto.

Par la présente, la greffière-trésorière certifie qu'il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Éric Pariseau

Pro-Maire

Geneviève Boutin

Directrice générale
greffière-trésorière

